



# Les risques liés aux outillages électroportatifs

Les machines tenues à la main sont la source de nuisances multiples qui peuvent se traduire par des maladies professionnelles et des accidents du travail. Le matériel électroportatif exige une action constante de la main soit comme support, soit comme guide.



## Les risques

- Coupure, écrasement, arrachement, perforation, ...
- Projection oculaire.
- Hématome, fracture.
- Electrisation, électrocution.
- Incendie, explosion.
- Troubles musculo-squelettiques (tendinite, contracture, ...).

## Conseils de prévention avant l'utilisation de ces outils

- Choisir une machine appropriée et adaptée au travail à réaliser.
- Prendre connaissance des instructions d'utilisation du constructeur.
- Libérer le poste de travail de tout encombrement et prendre en compte les risques liés à l'environnement (circulation, co activité, produits dangereux, ...).
- Choisir un branchement adapté au matériel.
- Le matériel électroportatif doit faire l'objet de vérifications périodiques ainsi que d'un maintien en état de conformité (Art. R.4322-1 du CT). Ce suivi doit être formalisé par écrit (carnet de maintenance).
- S'assurer du bon fonctionnement de la machine en la faisant tourner à vide.
- S'équiper des Equipements de Protection Individuelle préconisés par le constructeur.
- Permis feu obligatoire dans les bâtiments, lors de travaux occasionnant des points chauds (meulage, découpage, soudage, ...).

## Conseils de prévention lors de l'utilisation des outils électroportatifs

### Meuleuse / Lapidaire

- Portez :
  - des vêtements de gamme professionnelle à manches longues,
  - des gants et une protection faciale (écran pare-visage ou lunettes masques),
  - des protections auditives,
  - une protection respiratoire P2 si présence de fumée.
- Vérifiez le blocage du carter de protection.



## Les risques liés aux **outillages électroportatifs**

### Rappel droit d'alerte et de retrait

Utiliser un outillage électroportatif sans protection adaptée (ex. : absence de carter, de barrière immatérielle, de capteurs...) vous expose à un danger grave et imminent.

Mettez-vous en retrait du danger et alertez immédiatement votre responsable de chantier ainsi que votre agence Manpower.

Le **matériel électroportatif** doit obligatoirement être de **classe électrique 2** (double isolation).



Manpower  
Sécurité

- Interdiction de bloquer les commandes : ces dernières doivent s'arrêter dès que l'utilisateur lâche la poignée.
- Ne retenez pas la poignée de maintien de la meuleuse ou du lapidaire. Maintenez la machine FERMEMENT avec les deux mains.
- Espace exigü : préférez une scie-sabre ou un coupe-tube à une meuleuse lors des opérations dans les faux-plafonds (risques d'incendie, coupure, projections oculaires, brûlures...).
- Recherchez la meilleure position de travail en fonction de la tâche à réaliser, en privilégiant systématiquement le travail sur établi en bloquant la pièce à travailler.
- Evitez si possible que la gerbe de matières incandescentes soit dirigée vers le corps.
- N'utilisez jamais de disques à tronçonner pour exécuter des travaux d'ébarbage.
- N'exercez jamais de pression latérale sur un disque à tronçonner.

### Perceuse / Perforateur / Visseuse

- Portez :
  - des gants et une protection oculaire (écran ou lunettes),
  - des protections auditives,
  - une protection respiratoire P1 si présence de poussières.
- Recherchez la meilleure position de travail en fonction de la tâche à réaliser, en évitant si possible la position bras au-dessus des épaules.
- Pendant le travail avec cet appareil, tenez-le toujours fermement et à deux mains. Adoptez une position stable et sûre.
- Lors du perçement, ne maintenez pas votre visage à proximité du corps de la machine (risque de blocage et de heurt du visage).

### Scie sabre / Scie circulaire / Scie sauteuse

- Portez des protections auditives.
- Tenez bien l'outil électroportatif avec vos deux mains et veillez à toujours garder une position de travail stable. Avec les deux mains, l'outil électroportatif est guidé de manière plus sûre.
- Gardez les mains à distance de la zone de sciage. Ne passez jamais les mains sous la pièce à travailler.
- N'approchez l'outil électroportatif de la pièce à travailler que quand l'appareil est en marche.
- Une fois l'opération terminée, arrêtez l'outil électroportatif et ne retirez la lame de scie de sa ligne de coupe que lorsque celle-ci est complètement à l'arrêt. Ainsi, un contrecoup est évité et l'outil électroportatif peut être retiré en toute sécurité.
- Serrez bien le matériau dans l'étau. Ne soutenez pas la pièce à travailler avec la main ou le pied. Ne touchez pas d'objets ou le sol avec la scie en fonctionnement.